

Montréal, le 28 janvier 2010

Monsieur Robert A. Morin
Secrétaire général
Conseil de la Radiodiffusion et des
Télécommunications Canadiennes
Ottawa (Ontario)
K1A 0N2

Objet : Rapport annuel 2008-2009 du Réseau National
Décision CRTC 98-488

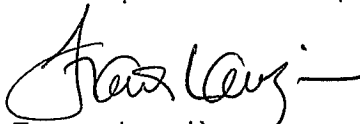
Monsieur le Secrétaire général,

Veillez trouver ci-joint le rapport annuel des activités du Réseau National de TVA pour la période s'échelonnant du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009, en conformité avec la décision CRTC 98-488.

Par la même occasion et pour des raisons de concurrence, nous réitérons notre demande de l'an passé et demandons au Conseil que les résultats d'exploitation des activités du Réseau national de Groupe TVA inc. soient traités de manière confidentielle. Ces résultats contiennent des informations sur les revenus de publicité et les dépenses de programmation que le Conseil a pour habitude de traiter confidentiellement.

Veillez agréer, monsieur le Secrétaire général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente à la programmation,


France Lauzière

p.j. (2)

* Résultats d'exploitation « CONFIDENTIEL »

Revue des activités du Réseau national de TVA
Du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009

Via TVA

-52 émissions diffusées le samedi de 12h30 à 13h00 entre septembre et avril et de 13h00 à 13h30 d'avril à août.

À tous les samedis, pendant 52 semaines, TVA a présenté l'émission Via TVA pour une dixième année. De la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, en passant par les 3 territoires, Via TVA nous invite à découvrir l'univers des franco-canadiens. Animé par Cindy Royer cette émission permet aux téléspectateurs de découvrir les richesses, les cultures et les ambitions des communautés francophones et acadiennes d'un bout à l'autre du pays. L'équipe travaille de concert avec les communautés et les organismes francophones pancanadiens pour réaliser les reportages.

Le magazine Via TVA est offert à toute la francophonie canadienne par l'entremise d'un producteur hors-Québec, Les productions Rivard inc. de Winnipeg.

Salut, Bonjour! Week-end Bal de neige/Canal Rideau

-deux émissions de quatre heures chacune diffusées en direct d'Ottawa les 7 et 8 février 2009

En collaboration avec la Commission de la capitale nationale (CCN)

Les téléspectateurs de la région d'Ottawa ont répondu à l'invitation de TVA Salut, Bonjour! à se rendre sur le plateau extérieur de Salut, Bonjour! Week-end. Guy Laflamme; vice-président de la CCN accueille l'équipe de SBWE. Entrevue avec Guy Beauregard participant au 22e Concours international de sculpture sur glace au Parc de la Confédération. Présentation des nouveautés technologiques du programme de production télévisuelle La Cité collégiale, Ottawa. Chronique Famille : traîneau à chiens dans le Parc Jacques Cartier. Le 26e triathlon du Bal de Neige au Lac Dow avec Rick Hellard et Yves Fortin. Tournée des musées : Musée canadien des civilisations, Musée canadien des enfants et Musée de l'aviation du Canada. Virée gastronomique au Marché By. Techniques de survie avec les Rangers canadiens.

Partenariat avec l'ACELF (Semaine de la francophonie)

Soulignant la semaine nationale de la francophonie qui s'est déroulée en 2009, le Réseau TVA par le biais du magazine Via TVA renouvelait son partenariat avec l'association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Ce partenariat s'est traduit par la promotion du concours « Actifs et Fiers » sur les ondes de TVA en janvier et février 2009, ainsi que des tournages sur les élèves et enseignants et la diffusion d'un reportage sur les gagnants du concours.

« C'est le 20 mars que l'ACELF a remis le trophée *Actifs et fiers* 2009 à la polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet au Nouveau-Brunswick pour son projet « Enquête d'identité ». ... Les trois finalistes régionaux sont l'école Saint-Jean-Baptiste de Ville de Saguenay au Québec, l'école Saint-François-Xavier de Sarnia en Ontario, et quatre écoles de l'Alberta pour leur projet collectif, l'école Beauséjour de Plamondon, des Beaux-Lacs de Bonnyville, du Sommet de Saint-Paul et Voyageur de Cold Lake » Source : L'ACELF en action No.42 mars 2009

Salut, Bonjour! Week-end Festival canadien des tulipes

-deux émissions de quatre heures chacune diffusées en direct d'Ottawa les 9 et 10 mai 2009.

En collaboration avec la Commission de la capitale nationale (CCN).

L'équipe de Salut Bonjour! Week-end a été saluée par Jean Wolff et Sylvie Tilden de la Commission de la capitale nationale. En direct du Marché By, Camille Beausoleil de la CCN parle de l'histoire des tulipes, des kiosques et passeports pour les musées. Chronique sport : découverte du terrain de golf du club Buckingham avec le pro Éric Robillard. Visite du Château Laurier et présentation d'une exposition photo. Tour en bateau mouche sur le Canal Rideau. Gala des Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène. Visite des installations sportives de l'université d'Ottawa.

CLAIRE LAMARCHE-LES RETROUVAILLES 10 octobre 2008, 21 novembre 2008, 13 février 2009, 20 mars 2009 et Sur la route des retrouvailles 27 mars 2009

Cette série d'émissions unique permet à des parents, amis ou amoureux qui se sont perdus de vue depuis plusieurs années et qui se cherchent de se retrouver. Ces moments d'intenses émotions sont rendues possibles grâce à la complicité du public et grâce à Claire Lamarche et son équipe qui peuvent réunir des familles entières qui se cherchent depuis des années.

Cette année, nous avons assisté à la réunion de candidats et retrouvés provenant des régions suivantes à travers le Canada : Bathurst, Nouveau-Brunswick (13 février)- Ottawa, Ontario (21 novembre, 13 février, 20 mars)- Whitby, Ontario (21 novembre)- Belleville, Ontario (13 février) Toronto, Ontario (20 mars), Mississauga, Ontario (20 mars)- Oshawa, Ontario (20 mars)- Kenora, Ontario (27 mars) et Yukon (13 février).

Les auditions de Star académie 2009

Le réseau TVA et Productions J ont amorcé à la mi-août 2008 une série d'auditions pour la méga production Star Académie. Les auditions se sont tenues dans une dizaine de villes au Québec ainsi qu'à Ottawa (Ontario) et Moncton (Nouveau- Brunswick).

Parmi les candidats retenus pour la série de 11 émissions diffusées en direct à l'automne 2008, nous notons les performances de Matthieu Cameron de l'Ontario (22 septembre), Amélie Hall, Éric Levesque et Maxime McGraw du Nouveau-Brunswick (17 novembre, 10 novembre et 3 novembre).

Star Académie 2009

Star académie a été une fois de plus au sommet des événements télévisuels de l'année. Amélie Hall du Nouveau-Brunswick a été sélectionnée pour participer au premier Variété de Star Académie le 8 février 2009. Portrait de la candidate dans son milieu et prestation lors du variété. L'aspirante ne s'est toutefois pas qualifiée pour poursuivre l'aventure Star Académie.

En annexe à titre informatif

Liste des personnalités d'origine hors-Québec qui ont été invitées à différents magazines et variétés

Hors budget TVA Réseau national

Destination Nor'ouest II

Les téléspectateurs du Réseau TVA ont pu suivre la passionnante aventure Destination Nor'Ouest II, dès le jeudi 16 avril à 21 h. Cet incroyable voyage de 74 jours en canot d'écorce à la manière des voyageurs de 1793 sur les rivières tumultueuses d'un territoire sauvage de la rivière La Paix en Alberta jusqu'à Bella Coola à l'embouchure de l'océan Pacifique en passant par les Rocheuses a été présenté en 8 épisodes d'une heure suivis d'une émission spéciale sur les secrets du tournage.

En collaboration avec Les Productions Rivard inc de Winnipeg et les productions R. Charbonneau inc. D'Ottawa.

Groupe TVA inc.
17 novembre 2009

**Francophones Hors-Québec
1er septembre 2008 au 31 août 2009**

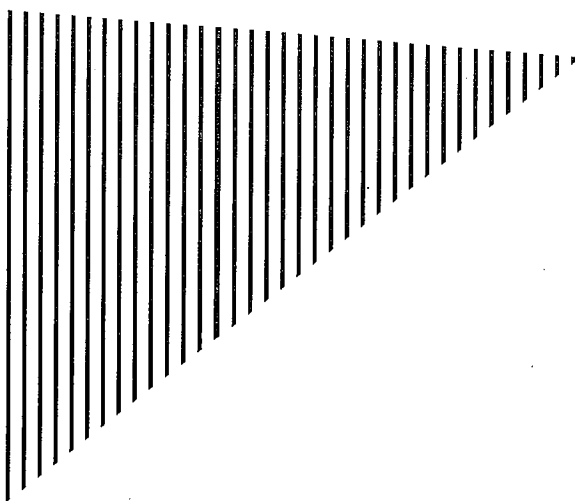
Légende

Émission	Nom de la personne	Province d'origine	Rôle	Date
2 filles le matin	Louison Danis	Ontario	Invitée	1er sept 2008, 10 février et 5 mai 2009
2 filles le matin	Véronic Dicaire	Ontario	Invitée	10 septembre 2008
2 filles le matin	Patsy Gallant	Nouveau-Brunswick	Invitée	25 sept. 08, 30 déc 08, 31 déc 08
2 filles le matin	Judi Richards	Ontario	Invitée	12 novembre 2008
2 filles le matin	Jean-François Brault	Nouveau-Brunswick	Invité	28 janvier 2009
2 filles le matin	Wilfred Le Bouthillier	Nouveau-Brunswick	Invité	1er avril 2009
2 filles le matin	Annie Blanchard	Nouveau-Brunswick	Invitée	1er avril 2009
Mannequins d'un jour	Jean-François Brault	Nouveau-Brunswick	Chanteur	9 janvier 2009
Sucré-Salé	Véronic Dicaire	Ontario	Invitée	28 mai et 30 juin 2009
Sucré-Salé	Wilfred Le Bouthillier	Nouveau-Brunswick	Invité	3 août 2009

Tableau de la perte d'exploitation des activités élargies hors Québec

Groupe TVA Inc.

Pour la période du 1^{er} septembre 2008 au 30 août 2009



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au conseil d'administration de Groupe TVA inc.

Nous avons vérifié le tableau de la perte d'exploitation des activités élargies hors Québec de Groupe TVA inc. pour la période du 1^{er} septembre 2008 au 30 août 2009. Le tableau de la perte des activités élargies hors Québec requis selon l'alinéa 38, points 4 et 5 de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes («CRTC») 98-488, et renouvelé selon la décision 2009-410, est calculé conformément à l'interprétation de la méthode d'attribution des revenus et des dépenses qu'a adoptée Groupe TVA inc. décrite aux notes afférentes au tableau. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de la Compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ce tableau donne, à tous les égards importants, une image fidèle des opérations d'exploitation des activités élargies hors Québec de Groupe TVA inc. pour la période du 1^{er} septembre 2008 au 30 août 2009 selon l'interprétation de la méthode d'attribution des revenus et des dépenses qu'a adoptée Groupe TVA inc., décrite aux notes afférentes au tableau.

Le tableau ci-joint est fourni uniquement à titre d'information et pour être utilisé par les administrateurs de la Compagnie et le CRTC. Le tableau ci-joint n'est pas destiné à être utilisé, et ne doit pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que les fins auxquelles il a été établi.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 4 décembre 2009

¹ CA auditeur permis n° 19483

**TABLEAU DE LA PERTE D'EXPLOITATION DES
ACTIVITÉS ÉLARGIES HORS QUÉBEC**

Période du 1^{er} septembre 2008 au 30 août 2009

	\$
Produits d'exploitation	
Publicité nationale [note 2]	2 248 290
Revenus de production [note 3]	50 000
	<u>2 298 290</u>
Charges d'exploitation	
Quote-part des coûts de programmation du réseau TVA attribuable au réseau national [note 4]	1 960 325
Coûts de programmation directement reliés aux engagements [note 4]	851 750
Frais de vente et d'administration [note 5]	373 618
Mise en ondes [note 6]	407 171
	<u>3 592 864</u>
Perte d'exploitation	<u>(1 294 574)</u>

Se reporter aux notes afférentes au tableau de la perte d'exploitation des activités élargies hors Québec.

NOTES AFFÉRENTES AU TABLEAU DE LA PERTE D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS ÉLARGIES HORS QUÉBEC

Pour du 1^{er} septembre 2008 au 30 août 2009

1) DÉFINITIONS

- i) Les ventes nationales représentent les ventes du réseau TVA et les ventes «sélectives» de CFTM – Montréal du 1er septembre 2008 au 30 août 2009 et totalisent 138 114 196 \$.
- ii) Les coûts de programmation représentent les coûts de programmation du réseau TVA pour la période du 1er septembre 2008 au 30 août 2009, déduction faite des coûts de programmation directs reliés aux activités élargies hors Québec et totalisent 120 424 284 \$
- iii) Le pourcentage des heures d'écoute du réseau TVA à l'extérieur du Québec par opposition aux heures d'écoute au Québec pour la période du 1er septembre 2008 au 30 août 2009, déterminées selon l'audimétrie Nielsen, représente 1,628 %.

2) PUBLICITÉ NATIONALE

Groupe TVA inc. n'a effectué aucune vente de publicité nationale directe pour diffusion exclusive sur le réseau national à l'extérieur du Québec pour la période du 1er septembre 2008 au 30 août 2009.

Les revenus de publicité nationale attribués à l'exploitation du réseau national ont été établis en multipliant les ventes nationales du réseau TVA et les ventes « sélectives » de CFTM Montréal (138 114 196 \$) par le pourcentage des heures d'écoute hors Québec (1,628 %).

3) REVENUS DE PRODUCTION

Les revenus de production représentent des montants d'aide à la production perçus pour les activités élargies hors Québec.

4) COÛTS DE PROGRAMMATION

La même méthodologie que celle utilisée pour établir les produits de publicité a été utilisée pour établir la quote-part des coûts de programmation du réseau TVA attribuable aux activités élargies hors Québec. La quote-part représente les coûts de programmation du réseau TVA, déduction faite des coûts de programmation directs reliés aux activités d'exploitation élargies hors Québec (120 424 284 \$), multipliées par le pourcentage des heures d'écoute hors Québec (1,628 %).

Les coûts de programmation directement reliés aux engagements représentent les coûts liés à la production du magazine hebdomadaire Via TVA, aux événements spéciaux de Salut Bonjour Week-end, Les Retrouvailles et Star Académie. Pour les Retrouvailles, les coûts reliés représentent une quote-part du coût des émissions calculée en proportion des candidats hors Québec ayant participé aux émissions alors que pour Star Académie, ils représentent la quote-part du coût des licences de diffusion en proportion des candidats hors Québec ayant participé à l'événement.

Groupe TVA Inc.

**NOTES AFFÉRENTES AU TABLEAU
DE LA PERTE D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS
ÉLARGIES HORS QUÉBEC**

Pour du 1^{er} septembre 2008 au 30 août 2009

5) FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION

Les frais de vente et d'administration représentent les commissions sur les ventes, les droits de licences et les charges d'administration, et ils sont déterminés selon un pourcentage des produits d'exploitation.

6) MISES EN ONDES

Les charges de mise en ondes représentent des coûts reliés aux activités d'exploitation élargies hors Québec.

Groupe TVA inc.
Réseau National

TVA - Province de Québec francophone vs Total Canada

**Auditoire moyen au quart d'heure,
Tous 2+ du lundi au dimanche 6h00-2h00
Réseau National**

	Québec Franco	Total Canada	Variation	Débordement %
Automne 2008 - moyenne	385 400	391 900	6 500	1,659%
Printemps 2009 - moyenne	400 200	406 600	6 400	1,574%
Total	392 800	399 300	6 500	1,628%

Ernst & Young

Certification | Fiscalité | Services
transactionnels | Services consultatifs

À propos d'Ernst & Young

Ernst & Young est un chef de file mondial des services de certification et fiscalité, services transactionnels et services consultatifs. À l'échelle mondiale, les 130 000 membres de notre personnel sont unis par nos valeurs partagées et un engagement indéfectible envers la qualité. Nous nous distinguons en aidant nos gens, nos clients et nos collectivités à réaliser leur potentiel.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site ey.com/ca.

ey.com/ca

© 2008 Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Tous droits réservés.

Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

